



Charte environnementale



Juillet 2024

Sommaire

Préambule	3
Évaluer, réduire et compenser notre empreinte carbone	5
Optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail	6
Établir des agences exemplaires reflétant nos engagements	9
Promouvoir une politique d'achats durables	10
Communiquer et sensibiliser sur nos engagements	11

Préambule

Depuis 2010, Akajoule accompagne les collectivités et les entreprises dans la réussite de leur transition énergétique et climatique.

L'objectif est de proposer des solutions concrètes et réalistes pour réduire les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables autant que possible, et donc réduire les émissions de gaz à effet de serre par des actions opérationnelles.



PROJET & VALEURS

«Accélérer la transition énergétique par l'expertise et l'innovation»

Relever des défis avec enthousiasme, dans un esprit d'équipe fort, une réelle proximité, tout en cherchant à être en équilibre avec la nature.

Nous avons donc mis en place en interne une stratégie qui a pour objectif de réduire les émissions de CO₂ d'Akajoule et de ses clients.

C'est pourquoi, au delà des prestations proposées, Akajoule se doit d'être en cohérence avec ses valeurs et ses ambitions de participer à la transition énergétique et environnementale et ainsi réduire l'impact de son activité.

L'objectif central : réduire les émissions de CO₂ d'Akajoule et de ses clients.

Ainsi, un plan d'actions environnemental a été élaboré autour de 5 thématiques

Nos 5 thématiques

1

EVALUER, REDUIRE,
COMPENSER NOTRE
EMPREINTE CARBONE

2

**OPTIMISER LES
DEPLACEMENTS**
(PROFESSIONNELS
ET DOMICILE - TRAVAIL)

3

**ETABLIR DES AGENCES
EXEMPLAIRES REFLETANT
NOS ENGAGEMENTS**

4

**PROMOUVOIR UNE
POLITIQUE D'ACHATS
DURABLES**

5

**COMMUNIQUER ET
SENSIBILISER SUR NOS
EN-GAGEMENTS**

De manière concertée, la stratégie nous a permis de définir pour chacune des thématiques établies, des actions précises à mettre en place à différentes échéances en vue d'atteindre l'objectif ci-dessous :

Diviser par 2 les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) de l'entreprise par équivalent temps plein (ETP) d'ici 2030.
Soit 1,5 tCO₂eq par ETP

La réalisation du Bilan Carbone de l'entreprise en 2016, 2019 et 2022 a permis de connaître l'évolution des émissions et de définir cet objectif.

- En 2016, les émissions de GES étaient de 3,4 tCO₂eq par ETP
- En 2019, les émissions de GES étaient de 3 tCO₂eq par ETP
- En 2022, nous avons fait évoluer notre méthodologie de reporting et agrandi le périmètre des émissions de gaz à effet de serre prises en compte

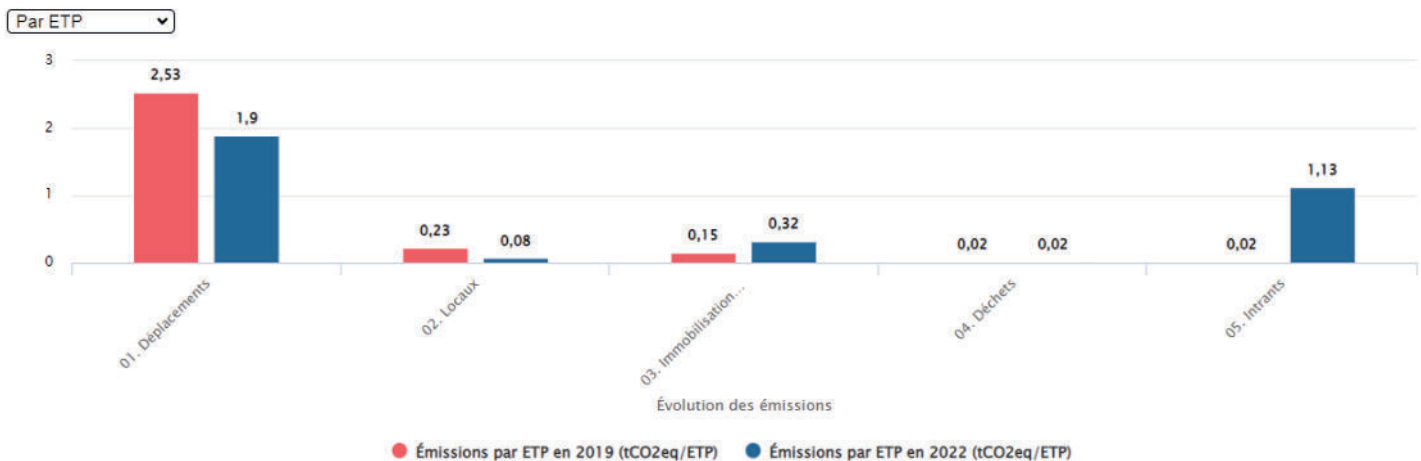
Evaluer, réduire et compenser

Akajoule réalise désormais chaque année son bilan carbone, ce qui permet de suivre les impacts des actions menées sur les émissions de GES.

Les bilans carbone de 2019 et 2022 sont d'ailleurs disponibles en open-data sur le site internet et sur la plateforme Datajoule : www.datajoule.fr



Evolution par secteur entre 2019 et 2022



En complément des actions internes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Akajoule envisage également de participer à des projets de Label Bas Carbone afin de compenser les émissions incompressibles de son activité économique.



Optimiser les déplacements

La réalisation des derniers bilans carbone d'Akajoule a montré que les déplacements représentaient le premier poste émetteur de gaz à effet de serre.

Cette thématique a été séparée en deux groupes distincts : les déplacements professionnels d'un côté et les déplacements domicile-travail de l'autre, afin de pouvoir apporter des solutions spécifiques à chacun.

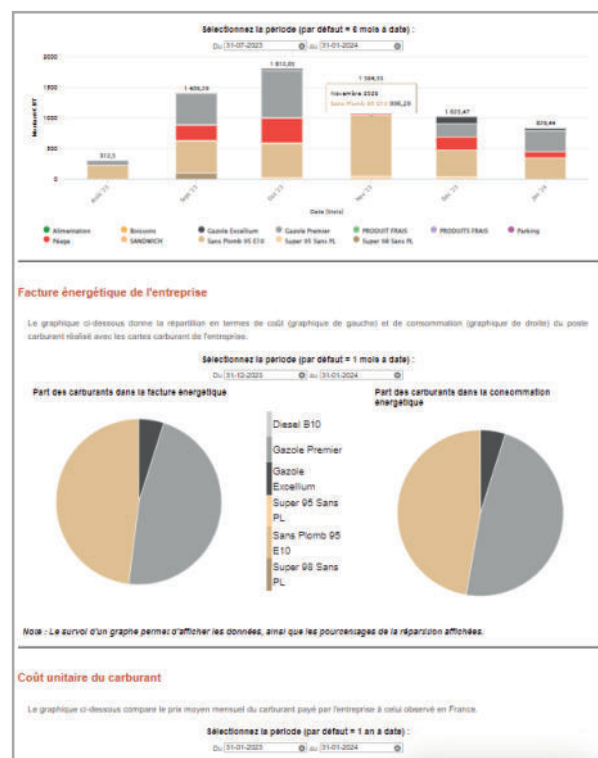
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Suivi des consommations

Akajoule possède une flotte de véhicules dont plusieurs sont électriques (6 véhicules électriques sur un total de 13).

Afin de suivre les consommations de carburant, Akajoule a mis en place un suivi des cartes carburants disponibles sur la plateforme de données énergétiques Datajoule.

Cette page est disponible en open-data et comprend également un suivi des factures et des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.



Les engagements d'Akajoule dans les réponses commerciales

ZOOM

Afin de réduire l'impact des déplacements professionnels d'Akajoule l'équipe commerciale est en mesure de calculer et d'optimiser avec ses clients l'impact carbone de ses missions.

Audit transport

La flotte de véhicules de l'entreprise sera auditée en 2024 afin de mieux comprendre les pratiques de déplacement, les émissions liées, et trouver des solutions adéquates pour les diminuer. Certaines pistes ont déjà été envisagées et devraient être précisées par l'audit.

Par exemple, des cours d'éco-conduite pourront être envisagés et complétés par l'achat et l'installation de boîtiers d'éco-conduite pour les véhicules thermiques de l'entreprise.

Mobilité douce

Pour préconiser la mobilité douce, il est recommandé aux collaborateurs qui prennent un véhicule pour aller en mission de favoriser le covoiturage pour les déplacements professionnels quand cela est faisable.

Enfin, pour les trajets de moins de 4h30, il est fortement recommandé de prendre le train plutôt que l'avion¹, et de privilégier le recours à des taxis ou véhicules de locations pour les derniers kilomètres.

ZOOM

Pour les déplacements inter-agence, les salariés d'Akajoule empruntent le train, même au-delà du seuil de 4h30 indiqué plus haut.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En roulant à 110 km/h au lieu de 130 km/h, vous économisez du carburant et donc évitez des émissions de gaz à effet de serre de 25 à 30% !

Tout ça pour seulement 5 à 8 minutes de plus sur un trajet d'environ 100 km.

¹Ce seuil de 4h30 est issu d'une des recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat

DEPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

Mobilité douce

L'utilisation du train et des transports en commun est déjà largement intégrée pour les collaborateurs habitant à proximité de gares et de lignes de bus.

Akajoule participe au financement des abonnements de transports en commun, et de mobilité douce, notamment dans le cadre du Forfait Mobilité Durable.



De même que pour les déplacements professionnels, il est préconisé le covoiturage entre collaborateurs habitant dans le même secteur géographique.

Convention Mobilité Entreprise

Enfin, la mise en place d'une flotte de vélos (vélos, vélos-cargo...) pour des déplacements domicile-travail est à l'étude à travers une Convention de Mobilité Entreprise avec l'agglomération de St-Nazaire et à terme, pour les autres agences.

Des agences exemplaires

Depuis sa création, Akajoule a pour ambition d'installer son siège proche des transports en commun pour permettre aux collaborateurs et aux clients de venir dans les locaux en mobilité douce.

Les implantations au sein des agences (Valence-TGV et Toulouse) ont elle aussi été réfléchies dans le même état d'esprit.



La volonté de s'inscrire dans une démarche de bâtiment durable est également présente. Notre agence Sud-Est, situés à Valence-TGV, a ses locaux au sein du parc Rovaltain.

Un parc d'activités innovant, certifié ISO 14001, engagé à favoriser entre autres les énergies renouvelables et les mobilités alternatives et équipé de panneaux solaires photovoltaïques en auto-consommation.

Promouvoir les achats durables

Akajoule travaille à la définition et la formalisation d'une politique d'achat durable sur plusieurs domaines.

VEHICULES

En effet, Akajoule met à disposition de ses collaborateurs des véhicules de service. L'ambition est d'acquérir davantage de véhicules électriques pour ces déplacements tout en ayant une gamme de véhicules de taille adaptée aux besoins des collaborateurs.

L'objectif est de créer un comparatif qui permettra de faire le choix parmi les véhicules électriques existants, en optimisant gamme, autonomie et consommation au km. Ce point sera exploré dans le cadre de l'audit transport interne.

MATERIEL

Concernant le mobilier, l'entreprise souhaite favoriser le réemploi et la seconde vie. Une étude est nécessaire en amont afin d'identifier les acteurs existants à proximité, et de penser également à une cohérence esthétique au sein des bureaux.

Depuis la création, l'objectif est de réduire la quantité d'équipements achetés en priorisant le respect des règles d'utilisation et la réparation des équipements.

Dans la même dynamique, les postes informatiques ou tout autre type de matériel sont proposés à des organismes qui sont intéressés pour le réemployer.

Depuis 2023, tous les téléphones portables fournis aux collaborateurs sont des téléphones reconditionnés.

POUR INFOS

Sauf exception, la durée moyenne de fonctionnement de nos postes informatiques est actuellement de 4 ans.

Communiquer & sensibiliser



Akajoule souhaite développer sa communication et sensibilisation aussi bien en interne qu'en externe sur les engagements de l'entreprise.

Nous animons auprès de nos clients mais également en interne, des Fresques du Climat, de la Mobilité ou encore des webinaires...

A travers ces différents événements, les professionnels d'Akajoule sensibilisent et forment aux modes alternatifs de déplacements professionnels ainsi qu'au numérique durable.

En interne, un outil de calcul de nos émissions de GES a été créé afin d'évaluer l'impact pour chaque mission vendue, et ce, notamment, afin de sensibiliser les clients sur la thématique.

POUR INFOS

Tous les trimestres, un point flash est réalisé en réunion d'équipe pour afficher la quantité de données stockées, et sensibiliser à l'impact du numérique.

Il est prévu d'y intégrer des éléments complémentaires en calculant les émissions de CO₂ liées au stockage des données, mais aussi aux flux de mails.

Lors des événements d'entreprise, les professionnels qui sont privilégiés sont des traiteurs ou restaurateurs proposant une offre végétarienne ambitieuse et qui favorisent un approvisionnement local et biosourcé.

Egalement, les lieux choisis pour ces événements permettent un accès aisé en transport en commun ou en covoiturage.